



Communiqué de presse

Paris, le 31 janvier 2019

Satisfaisante sur l'éolien terrestre et le solaire, la PPE doit encore considérer l'éolien flottant à sa juste mesure pour une transition énergétique réussie

Le Gouvernement vient finalement de publier le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de la France pour les dix prochaines années.

EOLFI se félicite que les objectifs prévus pour l'éolien terrestre (20 GW) et le solaire (32 GW) soient cohérents avec les propositions faites par les filières. Le calendrier et les volumes proposés par le gouvernement apportent une visibilité satisfaisante pour le développement, l'emploi et, à terme, la transition énergétique.

Concernant l'éolien flottant, un premier appel d'offres de 250 MW sera attribué en Bretagne en 2021, un second de 250 MW en Méditerranée en 2022, puis un troisième de 250 à 500 MW en 2024 sur une façade maritime à définir. EOLFI salue ce calendrier qui implique une préparation des premiers appels d'offres dès cette année avec le lancement des études techniques et la préparation des processus de concertation du public pour la définition des zones. EOLFI se félicite également que la PPE reconnaisse le formidable potentiel de l'éolien flottant en France : « le potentiel technique pour l'éolien flottant serait de 155 GW selon l'ADEME, dont 33 GW serait accessible en tenant compte des limites liées à la conciliation avec les autres usages de la mer », soit les deux tiers du potentiel total de l'éolien en mer, exploitables en particulier en Méditerranée.

Conscient des enjeux de la transition énergétique, et en adéquation avec de la volonté de l'Etat de marquer en profondeur l'évolution de notre mix énergétique et de soutenir les énergies renouvelables les plus prometteuses, EOLFI entend continuer à promouvoir la filière flottante durant cette période de débat, avec pour ambition d'inscrire dans la version finale de la PPE davantage de volume (limité à 1GW dans le projet actuel) et de rythme (absence d'appels d'offres en 2023). Le manque de visibilité industrielle qu'implique l'actuel projet risque de créer un impact négatif sur les futurs investissements que nécessite la structuration de la filière. Rappelons que l'Etat a déjà alloué 330 millions d'euros en 2016 pour la mise en service de quatre fermes pilotes d'ici 2021 (dont celle de Groix & Belle-Île développée par EOLFI).

L'éolien flottant, technologie éprouvée, peut atteindre le prix de marché à l'horizon 2030, à condition de bénéficier de volumes suffisants d'ici-là : en effet, comme toute énergie nouvelle, l'éolien flottant a besoin de volumes significatifs pour atteindre des économies d'échelle et sa pleine compétitivité. Alors que **notre filière est prête à répondre à des premiers appels d'offres dès 2019**, le lancement de plusieurs fermes commerciales devrait permettre également de **créer de nombreux emplois** et de **renforcer l'avance de la filière française** face à une concurrence internationale qui ne nous attend pas. Les équipes d'ingénierie, les investisseurs et les partenaires industriels sont prêts.

Par son positionnement loin des côtes, son acceptabilité qui repose sur un dialogue et des concertations mis en place en Bretagne et Méditerranée depuis plusieurs années, sa maturité technologique aujourd'hui et sa compétitivité économique demain, l'éolien flottant est donc l'un des meilleurs atouts pour notre transition énergétique. Il est encore temps de changer de braquet pour une PPE à la hauteur des ambitions françaises et des enjeux climatiques !

EOLFI, en phase avec les acteurs de la filière et les Régions, souhaite que le Gouvernement revoie à la hausse ses objectifs pour l'éolien en mer flottant : de nouveaux éléments lui seront présentés en ce sens d'ici la publication du décret cet été.

Créée en 2004, présente en France (Paris, Lorient, Marseille) et à Taïwan, EOLFI est une entreprise indépendante spécialisée dans le développement et la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables sans combustible, telles que l'énergie éolienne et le solaire photovoltaïque. EOLFI couvre l'intégralité de la chaîne de valeur des énergies renouvelables : développement de projets, financement, construction et exploitation. Pionnière dans l'éolien flottant, elle a remporté le projet de ferme pilote d'éoliennes flottantes de Groix & Belle-Ile en 2016.

eolfi.com

eoliennes-groix-belle-ile.com

Contact presse

EOLFI : Aude Ammeux | press@eolfi.com | +33 1 40 07 95 00